

# Informations diverses

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE DE SARRAS :

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 17h30 sauf le mardi, jour de fermeture. Tél. 04 75 03 84 07

Nouveau à la déchetterie de Sarras : un container de collecte de textiles.

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : Tél. 04 75 23 04 81

lundi : 10h à 12h et 14h à 17h30 / mardi : 9h à 12h et 14h à 17h  
mercredi, jeudi, samedi : 9h à 12h / vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Piles usagées et cartouches d'encre d'imprimantes à déposer dans des containers adaptés en mairie.

## PERMANENCE SOCIALE

Permanences en mairie tous les samedis de 9h30 à 11h pour essayer de résoudre avec vous tous vos problèmes, même purement administratifs.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Téléphone : 04.75.23.09.75

Prochaines séances des bébés bouquinent : de 10h30 à 11h5 samedi 5 novembre et samedi 3 décembre (au complexe sportif dans le cadre du téléthon).

## ENCOMBRANTS

Les personnes désirant se débarrasser d'encombrants et ne pouvant se rendre à la déchetterie peuvent se faire inscrire en mairie. Un ramassage sera effectué par les employés communaux.

## LES PERMANENCES EN MAIRIE 1<sup>er</sup> étage

### ASSISTANTE SOCIALE DE TOURNON

Uniquement sur rendez-vous au 04 75 07 07 10

CAF - 0810 25 07 80

Reprise le mardi 8 novembre de 9h à 10h30 sans RDV.

## LES PERMANENCES AU CENTRE RENÉ CASSIN :

Aide à domicile (AAD 07) : les jeudis de 8h à 12h,  
Vous pouvez joindre Mme Pomaret au 04 75 23 46 19,  
les lundis, mardis, jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h

### Relais Assistantes Maternelles :

Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 8h30 à 11h, salle N° 1  
et sur rendez-vous au 04 75 03 73 77

## NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

POMPIERS : le 18 ou 112 d'un portable

SAMU : 15

GENDARMERIE d'ANDANCE : 04 75 34 21 44

CENTRE HOSPITALIER ST-VALLIER : 04 75 23 80 00

CENTRE HOSPITALIER ANNONAY : 04 75 67 35 00

CENTRE HOSPITALIER TOURNON : 04 75 07 75 07

CLINIQUE LES CÉVENNES ANNONAY : 04 75 69 21 00

CENTRE ANTI-POISON : GRENOBLE : 04 76 76 59 46

CENTRE ANTI-POISON : LYON : 04 72 11 69 11

Dr ARHANCET Dominique : 04 75 23 30 80

Dr CETTIER Annick : 04 75 23 39 86

Dr MONDON Philippe : 04 75 23 07 68

MÉDECIN de GARDE le W.E et jours fériés : 15

CABINET INFIRMIERS de SARRAS :

04 75 23 15 62 et 04 75 23 22 22

CENTRE de SOINS de ST-VALLIER : 04 75 23 11 22

PHARMACIE SAUZET : 04 75 23 00 70

PHARMACIE de GARDE le W.E : 04 75 03 02 53

KINESITHERAPIE : J.DEGACHE : 04 75 23 13 08

DENTISTE : LUCIEN-GAY Lidwine : 04 75 23 18 57

DENTISTE de GARDE : 04 75 40 82 82

## AMBULANCES :

Rhône-Vallée : 04 75 23 28 08

TAXIS VALLON : 04 75 23 23 23

## LOISIRS :

Office de Tourisme St Vallier : 04 75 23 45 33

Centre aquatique «Bleu Rive» : 04 75 23 18 99

Ciné Galaure : 08 92 68 05 93

## COORDONNEES PRESSE

DAUPHINÉ LIBÉRÉ - M Serge GACHE

1 Place Maxime Chantier - 07340 ANDANCE

06.81.84.39.89 - serge.gachecoulaud@laposte.net

L'HEBDO DE L'ARDÈCHE - M Jean Claude REYNAUD

2 Rue des Moulinettes - 07370 SARRAS

04.75.23.09.46 - jean-claude-f.reynaud@laposte.net

LE REVEIL - M. Louis BARGE

Avenue du Vivarais n°15 - 07370 SARRAS - 04.75.23.16.81

## ÉTAT CIVIL OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE

### NAISSANCES :

COURBON Corentin : 7 octobre

MARCILLOUX Joshua : 17 octobre

FAYARD Santino : 19 octobre

LAMCHACHTI Neyess : 16 novembre

RAPPELLI Anita : 29 novembre

DUFAUD Timéo : 26 décembre

ALLÉON Juliette : 26 décembre

LAQUET Anatole : 31 décembre

### MARIAGES :

MONCHAL Alicia /NORMAND François : 29 octobre

### DÉCÈS :

DEVAUD René : 9 novembre 2011

DEFRANCE-ARNAUD André : 20 décembre 2011

### Récapitulatif pour l'année 2011 :

Naissances : 27

Mariages : 7

Décès : 17

## CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS Janvier/Février/Mars/Avril 2012

DATE	ORGANISATEUR - MANIFESTATION	LIEU
Jeudi 19 janvier	UNRPA - repas, belote, galette des rois	Salle des Fêtes
Dimanche 22 janvier	Karaté Shotokai - stage + passage de grade	Dojo + gymnase
Date à définir	Ecole du Vieux Château : Porte ouverte	Ecole du Vieux Château
Samedi 18 février	Pompiers - Soirée Familiale	Salle des Fêtes
Dimanche 19 février	Aïkido club Sarras : rencontre inter-club	Dojo uniquement
Mardi 21 février	Comité des fêtes : fougot	les Iles (Salle des Fêtes si pluie)
Jeudi 23 février	UNRPA - AG	Salle des Fêtes
Dimanche 4 mars	ACCA - matinée boudin et caillette	Salle des Fêtes
Mercredi 7 mars	Asso Donneurs Sang - Collecte	Salle des Fêtes
Dimanche 11 mars	AC-AFN - Thé dansant	Complexe sportif
Lundi 19 mars	APEL - Saint Joseph	Centre René Cassin salle n°4
Dimanche 18 mars	AL Cyclo Sarras-Ozon : 6 <sup>e</sup> Rallye VTT	Gymnase
Dimanche 25 mars	Aïkido club Sarras : rencontre inter-club	Dojo uniquement
Samedi 31 mars	La Boule Sportive - challenge René FAURE	Boulodrome
Vendredi ? avril	APEEL : théâtre de Roiffieux	Salle des Fêtes
Dimanche 15 avril	Karaté Shotokai - Stages adultes Tai Chi	Dojo + gymnase
Dimanche 15 avril	AC-AFN : AG	Centre René Cassin - salle 3
Dimanche 29 avril	Sarras Randonnées - 18 <sup>ème</sup> marche de la Syrah	Salle des Fêtes
Dimanche 29 avril	AC/AFN - Souvenir des Déportés	

# Du Rhône aux coteaux



## Le mot du Maire

### **Participons...**

L'année 2011 qui vient de s'achever et l'année 2012 qui commence seront marquées par les deux plus gros projets de notre mandat : les travaux dans la traversée de Silon et l'accueil de personnes âgées avec micro-crèche au quartier de la Garenne.

Mais si ces projets importants vont sans conteste marquer positivement notre village, nous tenons beaucoup également aux actions qui améliorent le cadre de vie, ou qui participent à la solidarité et au «mieux vivre ensemble».

C'est pourquoi nous continuerons sans relâche, même si ce n'est pas toujours très facile, à améliorer l'esthétique du village, à encourager le fleurissement des maisons, à mettre à disposition des jardins familiaux, à travailler avec les associations sportives, culturelles ou artistiques, nombreuses et dynamiques sur notre Commune, à soutenir le Comité des Fêtes, etc...

Alors que l'évolution de la société tend à nous rendre de plus en plus individualistes, qu'il serait bon de réagir en faisant un effort d'esthétique ou de propreté, en s'inscrivant à une association ou au Comité des Fêtes, en un mot en participant à la vie du village !!!

C'est en tout cas le vœu que je forme pour 2012, en souhaitant à tous que cette année nouvelle vous apporte joie, bonheur et santé.

Jacques ALLOUA

## De la bonne humeur au téléthon





# A la découverte de Silon



Hameau de Silon dans les années 1920

«Et en avant, marche ! Sur la route blanche, en plein midi, car le dîner nous attend au cabaret de Silon.»<sup>(1)</sup>

Le hameau de Silon est le plus industriel des écarts de SARRAS. Est-ce dû à son port, à sa situation entre deux rivières, au dynamisme de sa population ?

Au fil des siècles les industries et commerces se succédèrent. Le port de Silon était un lieu de passage très fréquenté, on pouvait y traverser le Rhône en bac. Un cadastre de 1561 constate la présence de four à chaux.

Le village de Silon est coupé en deux par son canal, qui semble avoir été construit par deux industriels vers l'an 1400. Les propriétaires riverains en acceptèrent le passage contre un droit d'eau, mais l'entretien fut assuré par les deux usiniers propriétaires : «l'usine des Mercières et le moulin DOREL».

Les agriculteurs pouvaient utiliser l'eau à tour de rôle, de la St Michel (2<sup>ème</sup> dimanche après Pâques) à la Ste Catherine (25 novembre). L'utilisation de l'eau, régie par des règlements oraux, fut la source de nombreux conflits et procès. Un dernier règlement écrit fut déposé en mairie de SARRAS, mais en 1970 la CNR racheta les droits royaux aux deux propriétaires dans le but de supprimer le canal. Les propriétaires riverains, forts de leur bon droit, n'acceptèrent pas cette décision et la CNR céda pour un Franc symbolique les droits du canal qui n'appartient aujourd'hui qu'à un seul propriétaire.

Le canal servait au rinçage du linge, une ou deux fois par an : le linge sale, principalement les draps, était descendu du grenier, vigoureusement frotté par des lavandières venues pour la journée de SARRAS. Il était déposé dans un grand cuvier de bois dans lequel on avait garni le fond d'une couche de sarments de vigne, d'une couche de cendres de bois, puis à nouveau des sarments de vigne et un linge posé à plat. L'eau bouillante était déversée sur le linge puis récupérée par le bas à nouveau réchauffée et déversée un grand nombre de fois. Retiré du cuvier, le linge était rincé à la rivière d'Ay pour les habitants du haut Silon, au canal pour le vieux Silon, ou dans le Rhône.



Hameau de Silon dans les années 1930

L'usine des Mercières, ancienne usine GRAS, a servi successivement à la fabrication de la soie, de produits chimiques, de peignes et de sulfate de baryte<sup>(2)</sup>. Ce fut l'usine la plus prospère : au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle employait une centaine de jeunes filles, dont beaucoup logeaient dans l'usine. Mais son activité principale était le tissage.

L'usine HURTIER tissait la soie, puis la rayonne<sup>(3)</sup>. Ses locaux virent successivement défiler une fabrique d'emboutissage de couverts, salières, etc..., une entreprise fabriquant des chariots pour transporter des meubles, un dépôt vente. Ils sont actuellement occupés par Val Rhône Diffusion.

La laiterie de Silon se trouvait face à l'auberge de Silon. Après la fermeture de l'usine HURTIER, les époux DUCOL rachetèrent quelques métiers à tisser et s'y installèrent. Deux nouveaux commerces apparurent : les Etablissements RIOU et un commerce d'antiquité.

Silon, hameau accueillant, possédait une auberge : «l'Auberge de Silon».

Les propriétaires y cuisinaient une friture de petits poissons fraîchement pêchés dans le Rhône. Deux pêcheurs professionnels avaient seuls le droit de mouiller leurs filets. Parfois, à la tombée de la nuit, un habitant du village, caché sous les peupliers risquait quelques coups de carré...<sup>(4)</sup>

Un café dancing au nord du village recevait la jeunesse pour quelques valse et autres danses au son d'un piano mécanique. Ses propriétaires DEYGAS puis FOREL, ouvrirent un commerce d'expédition de fruits et une entreprise de transport. Ils exploitèrent aussi l'un des deux alambics à SARRAS.

En 1964, Monsieur CHENEVIER, en référence à notre «village des beaux fruits» décida de profiter de ce trésor : après un stage à l'institut APERT, il mit ses premiers fruits au sirop et ses confitures en conserve dans des boîtes en fer blanc. L'établissement, sous le nom de Confiture Ardéchoise, expédia les beaux fruits de Silon jusqu'à Mulhouse mais aussi en Haute-Loire et dans l'Isère.



Les environs de Sarras - Avant guerre 1914

Il ne reste plus grand-chose du Vieux Silon le long du canal sinon une petite maison, ancien café ; la légende nous dit qu'un prussien y fut assassiné et emmuré.

La route Royale passait dans le vieux village de Silon : après avoir traversée la Cance à gué, elle suivait le chemin de la plaine pour revenir vers les Roches et le passage de la rivière d'Ay se faisait sur un pont face à la rue Centrale.

La voie de chemin de fer dû être surélevée, le PLM racheta l'autorisation de prélever des remblais sur un terrain au nord de la voie Romaine. La petite combe élargie permit à Monsieur MANOHA d'y reconstruire son exploitation agricole.



L'usine à soie - 1940

Silon n'avait pas le tout à l'égout et les habitants déversaient les immondices dans le fossé ; les passants pouvaient alors percevoir les odeurs des plats cuisinés la veille !

Le Mardi Gras, tous les habitants étaient conviés à une partie de «courte boule» ; les jeux débutaient au Mercières pour se terminer au sud du village. Les femmes du village offraient les bugnes après chaque partie.

La vogue, chaque 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre, avait lieu vers les Etablissements RIOU, les gens dansaient sur la route.

Comme dans tout le Vivarais, les paysans de Silon surent élever le ver à soie. Cette industrie transforma le paysage, chaque bordure de champ, tous les chemins furent entourés de mûriers.

Vue de Revirand, elle devait être bien jolie notre vallée avec ses champs cernés de verdure, le peuplier noir, les saules et autres vernes qui marquaient les zones humides et sauvages, là où frayaient le brochet et l'anguille, là où chaque soir le braconnier se coulait pour fuir le gendarme !

(1) Albin MAZON, dit docteur FRANCUS, écrivain connu pour ses livres «voyage», voyage autour d'Annonay.

(2) Minéral à haute densité utilisé dans le papier, la peinture, l'industrie pétrolière...

(3) Soie artificielle «viscose»

(4) Filet de pêche tendu sur deux perches croisées et manipulé par une troisième.



## Le Comité des Fêtes

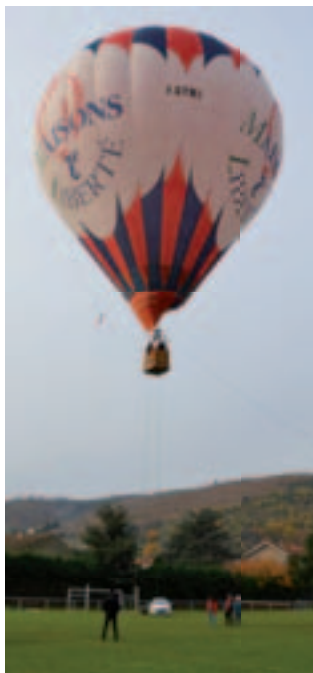
Le samedi 3 décembre, le comité des fêtes, soutenu par les bénévoles, les associations et la commune, a renouvelé ses animations dans le village pour récolter des dons pour le Téléthon.

Et cette année encore, tout le monde a répondu présent puisque la somme reversée à l'AFM se monte à 3552 euros !

Petits et grands ont profité d'animations très diverses : balade avec les ânes, montgolfières, tours de 4x4 et quads, contes pour les plus petits, jeux en bois, foot en salle, monocycles, animations des pompiers, lancers-francs, wii, randonnées VTT et pédestres, lâcher de ballons...

Les gourmands ont pu participer en dégustant le boudin confectionné par les chasseurs, les diots/crozets mijotés par les carpistes, la soupe aux choux, sans oublier les crêpes et les gaufres.

N'oublions pas les coureurs qui ont renouvelé l'exploit de se relayer non-stop sur la journée, accompagnés cette année de M. Jean-Luc Lacoste en vélo.



Un grand merci à tous les participants !!!

Prochaine animation du Comité des fêtes : la retraite aux flambeaux et le fougot le mardi 21 février. Préparez tous (petits et grands) vos costumes et RDV à 18h place Jean Moulin.

**Le Fougot cette année aura lieu le mardi 21 février, en cas de pluie rendez-vous à la salle des fêtes.**



Les coureurs du fil rouge

## APE

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique SARRAS - OZON a organisé son concours de belote annuel. Le 1<sup>er</sup> prix, une cave à vin de 40 bouteilles, a été remporté par Renée et Jérôme. Le 2<sup>ème</sup> prix, des jambons crus, a été gagné par Florent et Fabrice. Quant au 3<sup>ème</sup> Prix (des rosettes), il a fait le bonheur de Dominique et Jean Louis. Les 56 doublettes qui ont participé au concours ont été récompensées.

Par ailleurs, une tombola a été organisée et les vainqueurs du premier lot (TV écran Plat) ne sont autres que M et Mme VELIT, boulangers du village et parents d'élèves. Le second lot a été remporté par Lucas COULAUD, élève de l'établissement.

Nous remercions tous les sponsors pour les lots offerts.

Merci également à tous les parents présents, aux enseignants ainsi qu'aux nombreuses personnes qui ont participé. Et à l'année prochaine !!!



Beaucoup de monde à la belote

## Ecole du Vieux Château



### La semaine du goût :

La semaine du 17 au 21 octobre 2011 a été très enrichissante pour les élèves de l'école.

En effet, la classe de cycle 1 a visité la boulangerie Thouez. Tous les élèves ont été très attentifs aux explications sur la fabrication du pain. De plus, au sein de l'école, ces petits apprentis mitrons ont pétri et cuit leurs propres petits pains.

La classe de cycle 2 a travaillé sur les 5 sens. De plus, ils ont pu découvrir différents goûts : amer, acide, sucré, salé. Les enfants ont préparé une tarte aux pommes, de l'épluchage des pommes, à la cuisson de la compote, la confection de la pâte, le dressage de la tarte et enfin la cuisson !!! Ils ont pu la déguster et être fiers de leur réussite culinaire.

### Journée des communautés éducatives

Tous les premiers vendredis de décembre les écoles catholiques prennent le temps de la réflexion. Ce vendredi 2 décembre 2011, le thème était "les passions". Chaque élève a apporté un objet ou une photo représentant sa passion.

Par petits groupes, les élèves ont pu présenter leur passion chacun à leur tour. Cela a permis aux enfants de se découvrir autrement.



### Noël :

Le 17 décembre les élèves du cycle 1 sont allés au cinéma voir "La boîte à malice" et les cycles 2 et 3 "Le vilain petit canard".

Au retour du cinéma les enfants ont eu la visite du père Noël à la salle des fêtes de Sarras. Les plus petits ont reçu une boîte de jeux de construction, pour les plus grands un vidéoprojecteur.

Échange de cartes de Noël, chants de Noël et un goûter offert par l' A.P.E.L ont clôturé cette journée conviviale.

## Le contrat de rivières Ay/Ozon : l'expression d'une dynamique locale



Depuis 4 années, le syndicat de rivières de l'Ay/Ozon prépare la mise en place d'une démarche partenariale pour la gestion des cours d'eau : le Contrat de Rivières Ay/Ozon.

Un Contrat de Rivières est un véritable engagement moral et financier entre les collectivités locales, le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse sur une programmation d'actions définie sur 5 ans.

Cette étape préparatoire de plusieurs années, déterminante pour la réussite future du Contrat, a permis d'envisager une gestion globale, cohérente et concertée des milieux aquatiques de l'Ay et l'Ozon.

12 études ont ainsi été menées afin d'améliorer la connaissance de nos cours d'eau.

Pas moins de 74 réunions différentes ont réunis les acteurs locaux (élus, pêcheurs, agriculteurs...) et partenaires institutionnels (Conseil Général de l'Ardèche, Conseil Régional Rhône-Alpes, Agence de l'Eau RMC, Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche...).

Fort de ces années de réflexion et de concertation, le syndicat a rédigé en 2010-2011 l'ossature du Contrat de Rivières.

Ce Contrat a été approuvé par les élus du territoire durant le printemps 2011, puis par les partenaires institutionnels durant l'été 2011.



Qu'elle est belle notre rivière !



### La mobilisation exceptionnelle de financements extérieurs au territoire

Le coût des opérations prévues au Contrat représente un montant total de près de 5 millions d'€ (hors actions pour lesquelles la participation des financeurs n'est pour l'instant pas connue).

### Les actions prévues pour l'année 2012

Certaines actions «phares» de ce nouveau Contrat de Rivières verront le jour dès la première année du Contrat :

#### Volet A :

- Création de la station d'épuration de Sécheras et d'une partie des réseaux associés,
- Renouvellement de la station d'épuration des Bardons à Eclassan,
- Renouvellement de la station d'épuration de Lalouvesc.

#### Volet B :

Protection et valorisation de la rivière d'Ay au niveau du stade de foot de Satillieu : cette action consiste d'une part à sécuriser le réseau d'eaux usées communal et les bâtiments et d'autre part à restaurer les berges et les habitats piscicoles par des techniques végétales,

- Création d'un sentier au pourtour du lac des Meinettes et d'une signalétique de sensibilisation,
- Réalisation d'une étude piscicole sur la rivière Ozon en vue d'améliorer la connaissance de ce cours d'eau et de son potentiel écologique.

#### Volet C :

- Mise en place d'animations scolaires gratuites sur le thème de l'eau pour les écoles du territoire,
- Mise en œuvre d'une démarche de protection et valorisation des zones humides du territoire.

## Echos de l'A.L. Cyclo Sarras-Ozon et Pays de St-Vallier

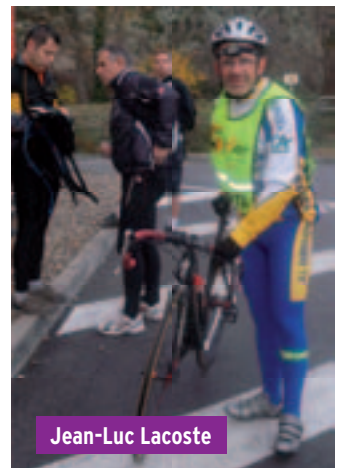
L'A.L. Cyclo Sarras Ozon vous souhaite une bonne année 2012, avec beaucoup de bonheur et de réussite, sans oublier une bonne santé.

Le projet porté par l'association reste avant tout l'accès au cyclisme pour toutes et tous, dans un esprit convivial.

A ce titre, l'A.L. Cyclo se voulait de participer au Téléthon 2011 en proposant un parcours VTT encadré et ouvert à tout public, sur les hauteurs de Sarras.

Le circuit imaginé, d'une distance de 35 km et un dénivelé de 900 m, emmenait un groupe d'une quarantaine de vététistes avec au menu : Champiallet, Cheminas, le lac des Meinettes et le Montbard.

Beaucoup d'efforts sur les chemins escarpés en sous bois, mais la joie d'y être en groupe. En parallèle, Jean-Luc Lacoste n'a pas ménagé ses efforts sur un circuit route autour de Sarras, cumulant 340 km au compteur, sponsorisé à l'occasion par la cave de Sarras.



Jean-Luc Lacoste

Quelle satisfaction d'avoir donné un peu de soi-même à tous ceux qui nous envient !!!

Pour 2012, la commission cyclotourisme proposera des sorties découverte en direction du Ventoux, des Alpilles, et des lacs d'Isère.

Un projet conséquent est en cours d'élaboration avec la traversée des Alpes en plusieurs jours, franchissant une multitude de cols mythiques (séjour prévu en Juin).

La prochaine réunion de l'association se tiendra le vendredi 20 janvier à 20h30 au centre René Cassin (salle 4).

L'ALCSO vous rappelle son 6<sup>ème</sup> Rallye VTT le dimanche 18 mars, et son 32<sup>ème</sup> Rallye route le samedi 12 mai (départs au gymnase de Sarras).

Les sorties d'entraînement par groupes de niveau ont lieu tous les samedis et mercredis après-midi : départ 13h30 du Centre René Cassin.

Pour plus d'informations, vous pouvez surfer sur notre site : [www.chez.com/alcsoc](http://www.chez.com/alcsoc).



Les vététistes au téléthon



## Maisons fleuries



Une bonne idée...

L'idée était dans l'air... Nous sommes tous sensibles à notre environnement et comme dit le proverbe, "fleurissons devant notre porte... !" l'idée a donc fait son chemin.

La commission environnement fut tout naturellement désignée pour organiser un concours "Maisons fleuries".

La constitution d'un jury comprenant neuf personnes ayant quelques affinités et connaissances dans le domaine végétal fut désigné et chargé d'établir un règlement.

Ce jury a retenu la formule avec inscription des candidats afin de respecter la volonté et la liberté de chacun.

Quatorze candidats s'inscrivirent à ce concours.

Chaque candidat fut visité deux fois par tous les membres du jury, chacun muni d'une grille de "notation" ; une relative cohérence des notes entre les membres du jury fut constatée.

C'est à la salle des fêtes, en présence de M. le maire de Sarras et autour du verre de l'amitié, que tous les candidats reçurent la récompense d'un travail bien fait, alliant le bon goût et le plaisir.

Les trois premiers figurant au palmarès :

Premier : Vernet Joël, Deuxième : Vernet Danielle, Troisième : Roche Marielle.

Encouragés par ce premier succès, l'opération sera renouvelée en 2012, le règlement reste inchangé, avec le printemps qui sera bientôt là nous avons tous la possibilité de fleurir. Inscrivez-vous !

Proverbe chinois : "La façade d'une maison n'appartient pas à son propriétaire mais à celui qui la regarde"

## Promenons-nous... à Revirand

Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler : la Commune est propriétaire du site de Revirand, comprenant les ruines de l'ancien château, le terrain et ses fameux rochers, presque jusqu'aux maisons du quartier des Roches.

Ce site était à vendre et nous avons pensé qu'il aurait été dommage qu'un particulier, ayant un projet quelconque, le clôture et en empêche l'accès aux nombreux promeneurs venant profiter d'une vue unique sur le village et la vallée du Rhône.

Nous n'avons pas d'autre projet que de mettre les ruines du château et le site en valeur, tout en lui conservant son côté sauvage et pittoresque. Cela a déjà commencé, puisque les agents techniques municipaux ont débroussaillé les alentours des ruines. L'effet a été immédiat puisqu'elles paraissent maintenant beaucoup plus importantes...

Sans doute sera-t-il installé ensuite un panneau retraçant l'histoire du château, et peut-être une table d'orientation ? Nous serons également attentifs à toute proposition que chacun de vous pourra faire...

En attendant, vous pouvez continuer à faire de ce lieu un but de promenade. Il vous appartient...



Les ruines de Revirand, un bien joli site...

## On a bien rigolé...

C'est samedi 17 décembre après-midi qu'a eu lieu la fête de Noël offerte par la municipalité.



Dès 14h, petits et grands ont rejoint la salle des fêtes pour assister à un spectacle de clowns intitulé «Cabaret d'papier». Durant 3/4 d'heure, Vénus et Gaston nous ont entraînés dans leur monde merveilleux, domptant, jouant et donnant vie à des animaux et personnages en origami. Les spectateurs ont rapidement intégré cet univers burlesque en se rendant également complices de nos deux clowns ! Au final, un spectacle très poétique et une bien jolie façon d'évoquer et de mettre en scène les relations humaines de tous les jours, qui a ravi les nombreux enfants... et leurs parents.

Cette fois, le traditionnel lâcher de ballons multicolores, toujours très prisé, a eu lieu sur la place Jean Moulin tandis que le Père Noël avait pris place devant la salle des fêtes pour accueillir les enfants à leur retour avec sa distribution de papillotes. Le goûter distribué ensuite a clos cette rencontre festive où tout le monde a pu se retrouver et passer un bon moment ensemble jusqu'en début de soirée !

A noter que la décoration de la salle des fêtes avait été assurée par Sar'Arts (dessin & arts plastiques) et nous avons ainsi pu profiter de magnifiques dessins élaborés pour la circonstance par les enfants. Un grand merci à eux !

Merci aux membres de la Commission Scolaire qui ont organisé et animé cet après-midi, sans oublier les employés municipaux, toujours présents, pour l'aide nécessaire apportée.

Comme chaque année, il nous faut remercier chaleureusement celui sans qui cette fête ne saurait avoir lieu : le Père Noël bien-sûr ! Avez-vous remarqué son «look» plus «rock and roll» cette année, avec de magnifiques lunettes noires ? En attendant qu'il nous surprenne encore, nous lui souhaitons un repos bien mérité !!

## Repas de Noël des Ecoles Maternelle et Élémentaire

Cette fin d'année 2011 a une nouvelle fois permis de constater que le repas de Noël offert aux élèves des écoles maternelle et élémentaire a remporté une vive adhésion puisque 150 élèves environ étaient inscrits. Ce moment d'échange très joyeux jalonne en effet la dernière semaine de classe avant les vacances de Noël et même s'il est empreint d'une certaine excitation, ce menu de fêtes est toujours apprécié par nos jeunes amis ! Un grand merci au personnel communal qui a assuré la préparation de la salle ainsi que le service.



Bon appétit !

## Principales décisions du conseil municipal

### Réunion du 26 octobre 2011

- **Aménagement rue des Grillons** (au Nord du Centre de Secours) : suite à consultation, le Conseil retient l'offre de l'entreprise Eiffage, pour un montant HT de 42 997 €. Ces travaux devraient être effectués au premier trimestre 2012.

- **Achat de terrain** : accord pour acquérir 32 m<sup>2</sup> de terrain pour l'emplacement de la station de relevage des eaux usées, au quartier des Roches.

- **Taxe Aménagement** : à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012, la Taxe d'Aménagement remplacera la taxe locale d'équipement (TLE), son taux peut être fixé entre 1 et 5 %. Le Conseil décide de retenir un taux de 2 %, avec des décotes pour les logements financés par des prêts sociaux.

### Réunion du 5 décembre 2011

- **Demande de subvention** : au Conseil Général de l'Ardèche pour l'achat d'un défibrillateur au terrain de sports.

- **Droits de plantation de la vigne** : motion prise par le Conseil contre la décision de l'Union Européenne de libéraliser la plantation des vignes, ce qui entraînerait une spéculation sur des terrains et une surproduction, allant à l'encontre des intérêts du milieu agricole.

- **Aménagement Avenue du Vivarais** : suite à consultation préalable, le Conseil retient la proposition du Cabinet Julien d'Annonay pour l'étude d'aménagement urbain de l'Avenue du Vivarais.

- **Aménagement Avenue du Vivarais** : le Conseil valide le projet du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche (SDE07) pour l'enfouissement des réseaux électriques et France Télécom et les travaux d'infrastructure d'éclairage public.

- **Assainissement Hameau de Revirand** : suite à consultation préalable, le Conseil retient la proposition du cabinet Julien d'Annonay pour de l'étude de faisabilité du raccordement du hameau de Revirand au réseau public.

- **Traversée de Silon** : validation du devis pour la coloration des bordures et des trottoirs.

- **Achat de lames pour bancs** : le Conseil valide le devis de l'entreprise Sonnier de Davézieux pour la vente de lames composites destinées à remplacer les lames en bois des bancs publics.

**Nota** : il n'a été résumé ci-dessus que les principales décisions prises par le Conseil Municipal. L'intégralité du compte-rendu peut être consultée dans le hall de la mairie.

## Nouveau à Sarras :

### MMB, Maçonnerie MASCLEF Bruno

Bruno MASCLEF met ses 19 années d'expérience pour réaliser tous travaux de petite maçonnerie. N'hésitez pas à le contacter pour demander un devis gratuit au 04.75.03.93.11, ou par mail :

mmb.maconnerie.masclef@orange.fr  
ou à son domicile 27 bis avenue des Cévennes à SARRAS.



## A.C./A.F.N. de l'Union Fédérale de Sarras

Déplacement au Mémorial du POUZIN le 5 décembre 2011

Une délégation d'une vingtaine d'A.C./A.F.N. et de leurs épouses est allée le 5 décembre 2011 au Mémorial du POUZIN assister à la cérémonie de commémoration à la mémoire des militaires morts en A.F.N. (1952 - 1962).

Les A.C./A.F.N. n'oublent pas que le nom de leur camarade René BOMBRUN est gravé sur la pierre du monument.

Halte traditionnelle, au retour, chez leurs amis Monette et Louis DESRUOL à ST GEORGES LES BAINS.

BONNE ANNEE 2012



La table et la salle très bien décorées

## UNRPA (Amis des 3 Coteaux)

Mercredi 7 décembre à la salle des Fêtes, 178 personnes prenaient place pour le traditionnel repas de Noël. Elles étaient accueillies par le président Roger FAURE et le bureau. Il souhaitait la bienvenue à tous ainsi qu'une bonne santé, remerciait les adhérents pour leur participation et aide aux activités de la section et la municipalité pour son aide financière. Jacques ALLOUA maire, était présent et à son tour souhaitait à tous de passer une agréable journée et de bonnes fêtes.

Cette année le repas été préparé et servi par le traiteur MAXIMILIEN. Les décorations très remarquées, avaient été réalisées par l'équipe des dames des travaux manuels du mercredi après-midi.

## Sarras Randonnées

Date à retenir : En 2012, la 18<sup>ème</sup> marche de la Syrah aura lieu le dimanche 29 avril à partir de 8h, départ de la salle des fêtes de Sarras pour trois nouveaux parcours : 9 km, 18 km, 25 km



## ESSSV Foot

A la trêve des confiseurs et après 2 saisons difficiles, l'ESSSV retrouve des couleurs avec une 1<sup>ère</sup> partie de championnat encourageante pour les Seniors qui jouent les premiers rôles en 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> division.

Pour les équipes de jeunes marquées par la fin des ententes avec d'autres clubs, les résultats sont excellents avec des accessions en catégorie supérieure pour les U13 et U17.

L'ensemble de ces excellentes performances ne sont pas le fruit du hasard mais la concrétisation du travail fourni par le secrétaire et technicien sportif, Bernard Chareyron, le nouvel entraîneur Seniors Laazis Mechalat et l'ensemble des éducateurs de l'ESSSV encadrant l'école de foot labellisée par le Comité Drôme Ardèche.

Dans cette dynamique, l'ESSSV a organisé la 11<sup>ème</sup> édition du tournoi de futsal au complexe des 2 Rives de Saint Vallier durant les vacances de Noël.

Grâce à la qualité des infrastructures mises à la disposition par la municipalité de St-VALLIER, le Comité d'organisation orchestré par David Lambert a pu accueillir durant 4 jours 140 équipes de moins de 15 ans représentant plus de 1000 enfants.

Plus d'une centaine de bénévoles, travaillant dans l'ombre, ont contribué à la réussite de ce tournoi qui acquiert au fil des années une renommée régionale.

Sur le plan sportif, le tournoi U13 a été remporté par Valence, alors qu'Annonay en U15 gagnait son 2<sup>ème</sup> trophée consécutif et en U11 Montélimar inscrivait son nom au palmarès de cette 11<sup>ème</sup> édition.

En marge du tournoi et pour honorer la mémoire de Marc Xavier, le challenge de l'amitié a été organisé par Thomas Roumezin et a regroupé dans une soirée conviviale de nombreuses associations du bassin des 2 Rives.

Durant 4 jours, de très nombreux supporters passionnés par le ballon rond ont supporté ces jeunes footballeurs et ont pu approcher des joueurs professionnels comme Clément Grenier (OL) ou la capitaine de l'équipe de France féminine Sandrine Soubeyrand.

A l'issue de la compétition et grâce à la générosité de nos partenaires (Crédit Agricole - cuisines Schmidt Valence/Romans - Casino - Froidix - Ayme Pneu - Cave du Marquis - charcuterie Balandreau - IDC Print - VERILHAC Conseils et Associés), tous les joueurs ont reçu un goûter et un

cadeau, en souvenir de leur participation. La municipalité de Sarras a également récompensé les 3 meilleurs jongleurs des catégories U13 et U15.

La réussite populaire de ce tournoi, solidement ancré durant les vacances de Noël, a été possible grâce à l'implication de tous les bénévoles, de la compétence du Comité d'organisation, du sponsoring, de la collaboration du SVBD et de Laveyron Basket, de l'aide du Comité Drôme Ardèche, des municipalités de Sarras/Saint-Vallier et de la communauté des 2 Rives.



## La Galoche des Deux Rives

Nous sommes régulièrement de dix à douze pour les randos du jeudi à la journée parcourant de 24 à 30 km sur six départements.

**Randos des jeudis en janvier :**

- 5 = Dragonnet,
- 12 = Brèzenaud,
- 19 = Andance,
- 26 = Chantemerle-les-Blés.

Les dimanches, nous sommes présents au départ de Sarras pour des circuits d'environ 15 km sur huit communes environnantes et participons également aux randos organisées dans la région.

La marche est un des sports préconisé par la médecine (cœur, etc...). Parents : venez avec vos enfants de plus de 10 ans découvrir les nombreux sentiers au départ de Sarras les dimanches.

Renseignements : 06 79 17 15 19

Vous cherchez une information sur la vie de votre commune ?

Rendez-vous sur [www.sarras.fr](http://www.sarras.fr)